



CARNET DU VOLONTAIRE





Carte d'identité

- **NOM :** Pax Christi Wallonie-Bruxelles
- **FORME JURIDIQUE :** association sans but lucratif
- **DATE ET LIEU DE CRÉATION :** Bruxelles, 1971
- **SECTEUR :** Pax Christi Wallonie - Bruxelles est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme association d'éducation permanente

MISSIONS ET VISION

Pax Christi Wallonie-Bruxelles est une association chrétienne qui sensibilise citoyens et décideurs aux enjeux des conflits entre populations établies en Belgique et amène ces mêmes citoyens et décideurs à devenir des acteurs de paix.

Promouvoir la paix et le vivre ensemble en Belgique

Pax Christi a pour but la promotion de la paix, la réconciliation et le développement des droits humains ; l'information et la formation sur ces problèmes, dans la perspective d'une éducation permanente.

À partir de 2010, notre association s'est attachée à développer progressivement un réseau et une expertise sur les conflits qui divisent les diasporas. En effet, il apparaissait alors que nos militants se sentaient interpellés par la difficulté qu'éprouvent les citoyens belges, issus de zones en conflit, à établir ici, en Belgique, un dialogue avec leurs ennemis d'hier également installés sur notre territoire. Cette difficulté handicape leur insertion dans la société belge mais peut également être un élément d'aggravation des conflits dans leur pays d'origine.

Dire que les tensions restent fortes malgré l'éloignement relève de l'euphémisme. Il est donc nécessaire pour les citoyens belges issus de ces zones en conflit de trouver des lieux de dialogue et de rencontre afin de comprendre les dynamiques dans lesquelles ils sont inscrits et de proposer des pistes de solution et de réconciliation. Or, ces lieux de dialogue sont rares. Pax Christi en crée.

“ Nous estimons que les conflits qui divisent les citoyens belges issus de ces zones en conflit concernent l'ensemble de la population belge. C'est le vivre-ensemble au cœur de nos villes qui est en jeu. Une mauvaise gestion des crispations identitaires peut vite amener à une escalade et à la multiplication des violences. ”

Lutter contre le racisme et les discriminations

Au-delà des conflits qui divisent les diasporas entre elles, la société belge est également marquée par de nombreuses violences racistes et discriminations. Pax Christi a voulu développer un second axe de travail sur ces tensions. Le racisme est une notion aux contours imprécis et qui évolue au gré des années, se nourrissant du contexte dans lequel il se meut. Ce qui fait consensus aujourd'hui, c'est que la « race » ne concerne pas qu'une prétendue différence biologique permettant de hiérarchiser les individus mais une construction psychologique, sociale et politique qui permet de justifier la discrimination ou la haine de l'autre.



Pax Christi rêve d'un monde plus juste, plus démocratique et plus solidaire où chaque citoyen pourrait porter ses identités multiples et les vivre comme une richesse et non comme un poids susceptible de faire de lui la victime de discriminations.



Notre conception de la société: un monde plus juste

Cette société, nous pensons que nous pourrions la construire grâce à une véritable co-inclusion réciproque. Le terme de co-inclusion nous semble préférable au terme plus courant d'intégration. Il affirme la réciprocité du processus et indique le fait que les dimensions de ce processus n'appartiennent pas uniquement au domaine de la culture. Il rappelle qu'il s'agit d'un processus, qui demande du temps, des recherches et des essais-erreurs réciproques, un véritable travail pour la société. Il s'agit donc d'imaginer ensemble un avenir commun où chacun serait respecté pour ce qu'il est mais accepterait également d'être touché par l'autre.

Quelles sont les conditions pour faire émerger cette société interculturelle harmonieuse ? Réduction des inégalités socio-économiques, renforcement de la lutte contre les discriminations, promotion du dialogue interconvictionnel, reconnaissance des minorités ethno-culturelles. Voici les pistes promues par Pax Christi et que nous souhaitons approfondir dans les prochaines années.

Ce travail long et laborieux ne peut se faire que par la promotion de la liberté de conscience, d'opinion et de religion de chacun. Sans cette dernière, il n'est pas possible de développer un esprit critique par rapport à la société belge mais aussi, pour les personnes issues de l'immigration, par rapport à la société d'origine.



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



Revenir sur les origines de Pax Christi permet de mieux comprendre ce qui constitue sa mission, son identité et sa vision. Pax Christi puise ses racines dans le traumatisme qu'a constitué en France et en Allemagne la Seconde guerre mondiale. Ses fondateurs voyaient en la réconciliation la seule perspective d'avenir pour chacun.

“ Mgr Théas est relâché après quelques semaines et retourne dans son diocèse. Toutefois, ce séjour en prison le touche profondément et lui fait découvrir à quel point une réconciliation sincère entre ennemis est difficile. ”

“ Encouragée par le curé de sa paroisse, elle crée un petit groupe afin de prier pour la reconstruction de l'Allemagne et pour la paix. Parmi les premières personnes à faire partie de ce groupe, il y a une veuve de guerre, la fille d'un déporté et des religieuses carmélites. ”

HISTOIRE & RACINES

Un évêque qui prie pour ses geôliers

Deux personnalités hors norme vont donner la première impulsion à ce qui allait devenir Pax Christi. La première fut Mgr Pierre-Marie Théas, évêque de Montauban, dans le midi de la France. Pendant la guerre, il fut l'un des rares évêques à protester contre la déportation des Juifs. On peut lire ce qui suit dans une lettre pastorale diffusée dans son diocèse en 1942 :

« Je prête ma voix à la protestation que toute conscience chrétienne se doit d'exprimer, et je proclame (...) que toute personne, quelle que soit sa race ou sa religion, a droit au respect, de la part des individus ou des États ... »

Mgr Théas protesta plusieurs fois contre la déportation des Juifs et contre l'envoi de jeunes Français dans des camps de travail forcé. Le 9 juin 1944, il est arrêté et demeure emprisonné pendant plusieurs semaines au camp d'internement de Compiègne. Pendant sa détention, ses co-détenus lui demandent de guider leurs prières et leurs méditations. Il choisit de prêcher « l'amour de ses ennemis » et leur suggère de prier pour leurs geôliers. Cette demande suscite une réaction vigoureuse ; l'hostilité des détenus à l'égard de leurs geôliers était trop forte. Mgr Théas s'entête cependant et célèbre dès qu'il en l'occasion une messe en l'honneur de l'Allemagne.

Des femmes qui prient pour le rétablissement de l'Allemagne

La seconde source d'inspiration de Pax Christi fut une enseignante, Marthe Dortel-Claudot qui vivait également dans le Midi de la France avec son mari et ses enfants. En 1944, l'approche de la fête de Noël l'amène à réfléchir aux épreuves endurées par

la population allemande. Elle écrit dans son journal intime : « Jésus est mort pour tous. Personne ne doit être exclu de ma prière ». Elle prie pour que l'Allemagne se rétablisse des souffrances spirituelles et morales causées par 12 années de nazisme.

Première croisade pour la paix

Madame Dortel-Claudot souhaitait trouver un évêque afin que ce projet reçoive l'appui officiel de l'Église. La première personne contactée refuse. En mars 1945, Mme Dortel-Claudot rencontre Mgr Théas qui accepte de l'aider pour autant que l'archevêque Saliège de Toulouse lui donne son approbation. Dès le lendemain, elle se rend chez l'archevêque et obtient son autorisation. Quand elle revient à Montauban avec la bonne nouvelle, Mgr Théas prend la direction de la nouvelle « croisade de prières » pour l'Allemagne. On donne à ce projet le nom de Pax Christi.

Développement de Pax Christi

Au-delà de la prière, Pax Christi commence à s'intéresser de plus près aux politiques des puissances qui occupent l'Allemagne et puis, progressivement, à toutes les questions touchant à la promotion de la paix. Dans le même temps, l'organisation adopte la devise « Prière, Étude, Action » qui constituera longtemps son ADN.

Pax Christi se constitue alors en un Mouvement catholique mondial pour la paix et un Réseau qui apporte son aide à l'établissement de la paix, au respect des droits humains, de la justice et de la réconciliation dans des zones déchirées par des conflits. Son action est fondée sur la conviction que la paix est possible et que le cercle vicieux de

la violence et de l'injustice peut être rompu. Si Pax Christi International a été fondé en Europe, en 1945 ; aujourd'hui le Mouvement compte plus de 100 Organisations Membres, actives dans plus de 50 pays sur les cinq continents.

En Belgique

Dans ses premières années, Pax Christi Belgique lance des campagnes en faveur de la formation des cadres autochtones du Ruanda-Urundi (1957-1960) et en faveur du rapprochement Est-Ouest dans le cadre de la Doctrine Harmel (1965-1970). Après la scission en deux sections flamande et francophone, Pax Christi continue son travail durant les années 80 de chaque côté de la frontière linguistique contre l'installation en Belgique des Euromissiles.

Au début des années 2000, Pax Christi Wallonie-Bruxelles opère un rapprochement avec la Commission Justice et Paix. Dans ce cadre, l'association réoriente ses activités des questions de réconciliation internationale aux questions de réconciliation interculturelle.

“ C'est en 1953 qu'est fondée en Belgique une première section nationale de Pax Christi. Ses fondateurs sont d'anciens résistants, laïcs ou membres du clergé. Tous sont intimement persuadés qu'il faut travailler dans un monde pluraliste, de concert avec ceux qui n'ont pas les mêmes convictions catholiques qu'eux. ”

Pour en savoir plus :

- BOYDENS Isabelle, *Un mouvement pour la paix au cœur des tensions nationales et internationales: Pax Christi, histoire de la branche francophone belge (1953-1975)*, in Revue belge d'histoire contemporaine, 1994-1995, 3-4, pp 481-537 (<http://www.journalbelgianhistory.be/>)
- MABILLE François, *Pax Christi et la réconciliation franco-allemande*, Fondation pour le Progrès de l'homme, Paris, 1993 (books.google.fr)
- PONCELET Anne-Sophie, *Pax Christi a 60 ans*, in Signes des temps, Pax Christi, décembre 2005 (www.paxchristiwb.be)



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



Pax Christi Wallonie-Bruxelles travaille à la fois sur les questions d'importation des conflits et sur les questions de racisme et de discrimination. Chacun de ces axes est décliné en trois sous-thématiques: Turquie et monde arabe, Israël-Palestine et Afrique centrale pour l'axe «Importation des conflits» et islamophobie, antisémitisme et négrophobie pour l'axe «Racisme et discrimination».

Notre objectif est d'amener à créer des lieux de dialogue. Il s'agit d'amener citoyens belges et citoyens issus d'une des 3 zones de conflit évoquées à se rencontrer, à se connaître et à dialoguer. Nous ambitionnons non seulement d'aborder de front les conflits entre communautés issues de l'immigration mais également entre celles-ci et le reste de la population.

THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Racisme et discriminations	Importation des conflits
Islamophobie	Turquie - monde arabe
Antisémitisme	Israël - Palestine
Négrophobie	Afrique centrale

Mosaïque belge

Les enjeux d'interculturalité sont au cœur de notre société. La Belgique est de facto un pays d'immigration, même si elle a des difficultés à le concevoir. Elle est composée d'une mosaïque de cultures aux contours flous et inconstants. Ses 11 millions d'habitants sont tous reliés à une ou plusieurs de ces cultures. Ils ont chacun des identités multiples. Aujourd'hui, la cohabitation de ces communautés issues de l'immigration, entre elles et avec le reste de la population ne se fait pas sans heurt.

Mécompréhensions, craintes réciproques, crispations et finalement violences racistes et discrimination sont légion. Contrairement à une opinion largement répandue, ces difficultés n'opposent pas uniquement une population d'allochtones à une population d'autochtones. Entre communautés issues de l'immigration, les tensions persistent et sont parfois d'une violence insoupçonnée. On est loin de l'idéal de la convergence des luttes minoritaires, qui devait amener les victimes (femmes, allochtones, juifs, homosexuels, etc.) à rassembler leurs énergies pour exiger une société égalitaire.

Importation des conflits

Pax Christi estime qu'il est absolument nécessaire de se pencher sur les « conflits importés », ces conflits qui opposent les diasporas d'une même région entre elles et qui trouvent leur origine en dehors des frontières de la Belgique.

Trois zones de conflits impactent plus spécifiquement la Belgique en raison de la taille des diasporas et communautés issues de l'immigration ou de leur poids symbolique : Turquie et monde arabe, Afrique centrale et Israël-Palestine.

Racisme et discrimination

Ces conflits amènent inévitablement Pax Christi à traiter des enjeux transversaux qui concernent de la même façon un citoyen originaire du Rwanda qu'un autre originaire du Rif marocain. Pax Christi veut aborder de front les enjeux du racisme, de la discrimination. Ces enjeux relèvent de dynamiques multiples. Notre pays ne semble décidément pas prêt à se faire à l'idée qu'il est désormais multi-

culturel. Intégrez-vous, répète-t-on inlassablement aux personnes issues de l'immigration. Cette injonction teintée de rejet de l'altérité, voire de racisme, passe de plus en plus mal.

Trop souvent, dans le monde francophone, nous avons tendance à ne privilégier que la grille de lecture socio-économique pour expliquer la persistance de discrimination. Il est bien entendu évident que cette explication est pertinente mais elle n'est pas la seule. En effet, s'en tenir à elle, c'est masquer le fait que des groupes ethno-culturels peuvent collectivement faire l'objet de discrimination. Pax Christi tient donc à développer un travail qui vise à établir les dynamiques qui mènent à la discrimination.

Il faut imaginer de nouvelles solutions pour le vivre-ensemble de demain.

Pour en savoir plus :

NUNES DE CARVALHO Jonas, *Importation des conflits : réalités et enjeux*, in Signes des temps, Pax Christi, Novembre 2014 (www.paxchristiwb.be)



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



Pax Christi est une organisation d'Éducation permanente financée comme telle par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le volontariat est au cœur du projet de l'éducation permanente.

// Les actions d'éducation permanente s'inscrivent « dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire, qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle ». Il s'agit de donner à chaque citoyen des clés pour devenir un véritable acteur de la société, pour pouvoir exercer son esprit critique, ses droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques. //

VOIR JUGER AGIR

Les origines de l'éducation permanente

Historiquement, l'éducation permanente plonge ses racines dans la lutte des mouvements ouvriers du début du XIXe siècle. Ses promoteurs cherchent à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'émancipation individuelle et collective des travailleurs.

Les missions de l'éducation permanente

Dans l'esprit du décret du 17 juillet 2003, l'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer chez les adultes :

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Le citoyen-volontaire au cœur des actions de Pax Christi

Nos méthodes de travail sont participatives, elles s'appuient sur le travail des groupes de volontaires. Nous suivons un processus selon le « Voir-juger-Agir » :

1. « Voir »

Les volontaires s'informent sur un sujet, d'une part, au travers des réalités vécues par les citoyens (notamment des participants de nos groupes), d'autre part, par une mise en perspective externe (lecture de documents, conférences, invitation d'une personne compétente dans un domaine précis, etc.) ;

2. « Juger »

Les volontaires analysent cette information avec un regard critique constructif, au prisme de la vision de notre association et de l'esprit de l'éducation permanente (rédaction d'analyses et d'études). La construction de l'analyse et de la prise de position est participative, fruit d'un échange et d'une réflexion commune. Elle privilégie l'écoute mutuelle, l'échange et le dialogue ;

3. « Agir »

Les volontaires diffusent nos analyses et études auprès de réseaux citoyens, par le plaidoyer politique, via des formations, l'organisation de conférences, de rencontres/débats et de séminaires.

Nos actions

Pax Christi s'est donné pour mission de produire des analyses, des recherches et des études critiques avec ses commissions, ses groupes de travail et ses groupes locaux afin de nourrir les acteurs politiques, éducatifs mais aussi les autres acteurs associatifs, qui n'ont pas pour vocation de développer une réflexion de fond sur la société, mais qui ont besoin de celle-ci pour avoir une action efficace.

Au quotidien, Pax Christi :

- rédige et publie des analyses thématiques ;
- apporte sa réflexion à des événements et des débats publics ;
- collabore avec des représentants politiques afin que ses revendications soient traduites en véritable changement politique ;
- organise des formations et des animations à destination des citoyens, des enseignants, des formateurs, d'animateurs ainsi que d'organisations de la société civile ;
- publie des outils pédagogiques pour permettre d'approfondir certaines problématiques
- est régulièrement présent dans les médias belges.

/// Pax Christi s'appuie avant tout sur les réalités vécues et exprimées par les citoyens et les acteurs de terrain qui y sont confrontés quotidiennement. Leur expérience du conflit est prise comme un point de départ pour construire un projet commun de transformation des mentalités, d'action et de créativité indispensables à la promotion de la paix telle que nous l'envisageons. ///

Pour en savoir plus :

Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente - 17 juillet 2003



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



Le volontariat est au cœur du projet de Pax Christi. La réalisation de la mission de Pax Christi dépend de la synergie entre permanents et volontaires. Si la coordination des projets revient aux permanents, les responsabilités sont partagées entre tous les membres d'un groupe.

DEVENIR VOLONTAIRE CHEZ PAX CHRISTI

Avant de t'engager comme volontaire chez Pax Christi

L'animateur du groupe que tu souhaites rejoindre te rencontre, il évalue si la collaboration est possible et bénéfique pour le groupe et pour toi.

Que feras-tu ?

Les objectifs des groupes de travail peuvent être très diversifiés : rédaction de textes, d'études, supervision d'outils pédagogiques, plaidoyer politique, organisation d'un débat, d'une projection de film, diffusion de nos productions.

Avec qui ?

Les réunions sont animées par un permanent de l'association ou par un volontaire, en concertation avec un permanent. Lors de nos rencontres, le groupe se consacre à ses réflexions ou à la réalisation des projets. Entre les réunions, les volontaires accomplissent les tâches dont ils sont responsables pour contribuer à réaliser les projets du groupe : lecture, analyse, rédaction, prise de contact, organisation, transcription du compte-rendu,...

Où ?

Nos réunions se déroulent en nos bureaux, Rue Maurice Liétart, 31/1 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre. Entre les réunions, il se peut que tu aies des lectures, des recherches ou d'autres contributions sur lesquelles te pencher, à toi de voir l'endroit qui te convient !

Quand ?

Les groupes de volontaires se réunissent régulièrement, environ une fois par mois, pour une durée de 2 à 3 heures environ. Les réunions se passent soit en journée, soit en soirée : les horaires sont déterminés en concertation entre l'animateur du groupe et les volontaires. Entre les réunions, les volontaires consacrent quelques heures par mois à accomplir les tâches qu'ils ont prises en charge. Pour des raisons d'organisation, il t'est demandé de toujours prévenir l'animateur du groupe de ta présence ou de ton absence aux réunions.

Comment ?

En fonction des missions du groupe ou de ses projets, le contenu des réunions est planifié par le groupe de volontaires, en concertation avec l'animateur responsable. Avant chaque réunion, un ordre du jour est envoyé à tous les membres du groupe. Après chaque réunion, tous les volontaires en reçoivent le compte-rendu. Ce dernier reprend l'essentiel des discussions, des décisions et des responsabilités de chacun.

Les rencontres de groupe, les débats, les conférences, les formations sont autant de soutiens sur lesquels tu peux compter.

Entretien de fonctionnement

L'animateur et toi, vous pouvez convenir d'un rendez-vous pour évaluer ensemble la collaboration quand cela semble nécessaire de ton point de vue ou du point de vue de l'animateur.

Fin de collaboration

La collaboration entre un volontaire et Pax Christi peut prendre fin pour diverses raisons. Soit la contribution volontaire avait été convenue pour une durée déterminée, et prend donc fin à la date prévue. Soit une évaluation révèle que selon le volontaire ou l'animateur la collaboration n'est plus possible.



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

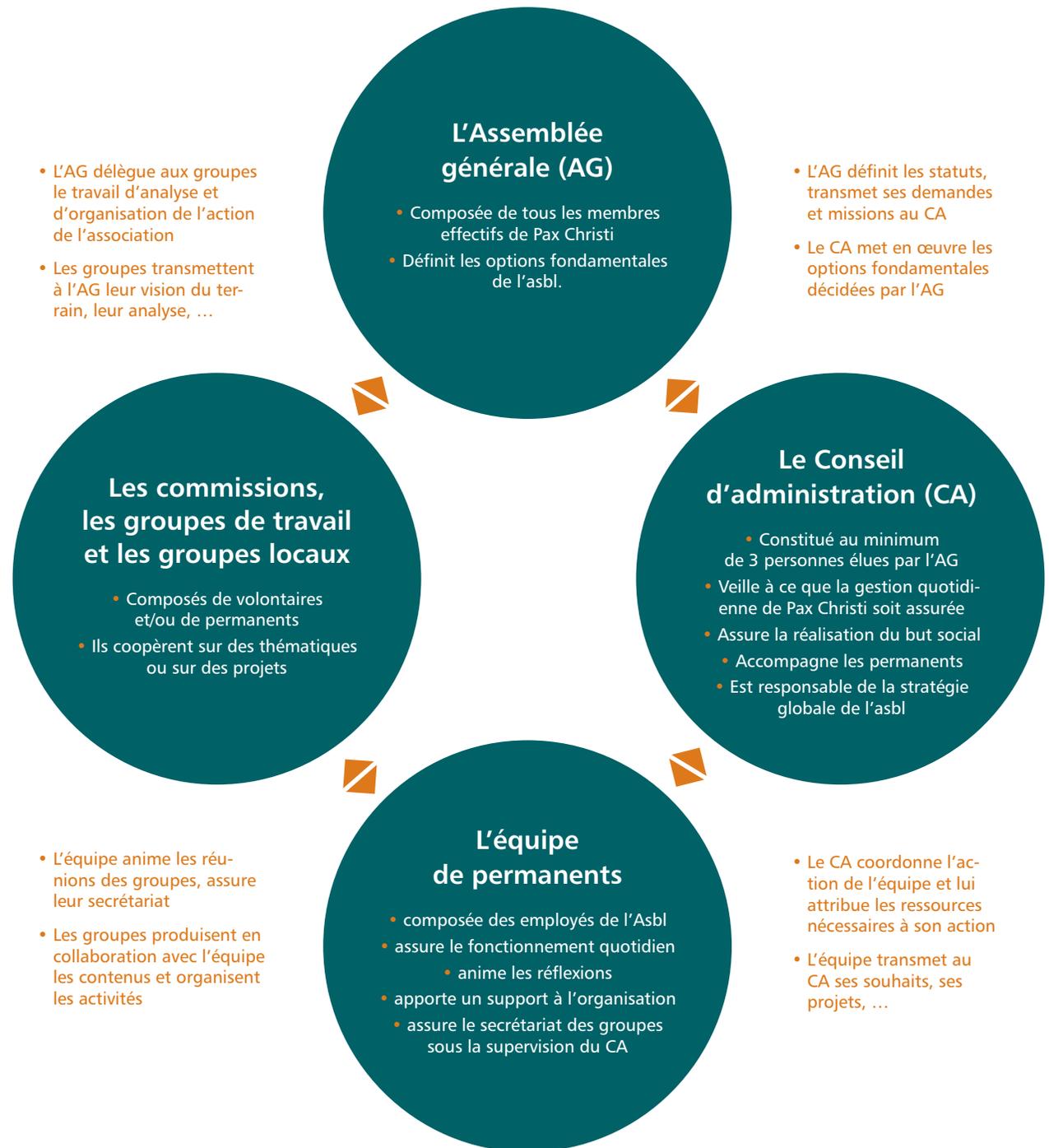
Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



Carnet du volontaire 1.0

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Pax Christi est une ASBL, une association sans but lucratif, ce qui implique que l'association n'a pas pour vocation d'apporter un gain matériel à ses membres. L'ASBL est composée obligatoirement de deux organes, l'Assemblée générale et le Conseil d'administration. Pax Christi compte également des commissions, des groupes de travail et des groupes locaux qui sont au cœur du travail de l'association.





DANS QUEL(S) GROUPE(S) S'ENGAGER ?

Racisme et discrimination

commission travaillant sur les enjeux globaux du racisme, sur ce qu'il y a de commun à toutes les formes de racisme ;

Islamophobie

Commission travaillant sur cette forme de racisme spécifique qui touche nos concitoyens de confession musulmane

Antisémitisme

Commission travaillant sur cette forme de racisme spécifique qui touche nos concitoyens de confession ou d'origine juive

Nérophobie

Commission travaillant sur cette forme de racisme spécifique qui touche nos concitoyens noirs

Importation des conflits

commission travaillant sur les dynamiques qui amènent des conflits trouvant leurs racines à l'étranger et ayant un impact en Belgique ;

Importation des conflits turcs et arabes

Commission travaillant sur l'impact en Belgique des tensions internes aux sociétés turques et arabe

Importation du conflit israélo-palestinien

Commission travaillant sur l'impact en Belgique du conflit israélo-palestinien

Importation des conflits d'Afrique centrale

Commission travaillant sur l'impact en Belgique des conflits internes au Rwanda, au Burundi ou à la République démocratique du Congo mais aussi des conflits mettant aux prises les populations et gouvernements de ces mêmes États

Groupes

- Comité de rédaction (Coordination du bimestriel de Pax Christi. Prise en charge de la rédaction d'articles sur les thématiques de Pax Christi ou identification des contributeurs externes.)
- Groupe de lecture (Groupe d'amateurs de littérature se réunissant chaque année autour de 3 romans centrés sur une thématique.)

Groupes locaux

- Pax Christi-Charleroi (Sensibilisation à des enjeux internationaux (conflit israélo-palestinien, armes nucléaires) et à des thèmes locaux tels que la précarité ou l'engagement citoyen des jeunes)

Instances

- CA (Le conseil d'administration établit la stratégie institutionnelle de l'association en application des orientations définies par l'assemblée générale.)
- AG (L'AG définit les options fondamentales de l'association)



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be



CONVENTION DE VOLONTARIAT

Convention de volontariat

Entre l’A.S.B.L. Pax Christi Wallonie-Buxelles, dont le siège social est situé au 31/1, rue Maurice Liétart, 1150 Bruxelles, représentée conformément à ses statuts par Nicolas Bossut, secrétaire générale, ci-après dénommée « l’organisation », et, domicilié(e),
....., ci-après dénommé(e) le (la) « volontaire »,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{ER} - **Objet**

L’organisation fait appel au (à la) volontaire afin d’assumer, sans que cette énumération soit limitative, les missions et responsabilités suivantes :

*

*

*

ARTICLE 2 - **Durée du volontariat**

Par la présente convention il est convenu que le (la) volontaire apportera une aide non rémunérée à l’ASBL

- Pour une durée indéterminée à partir du
- Pour une durée déterminée du au

ARTICLE 3 - **Lieu d’exécution**

Dans le cadre de l’exécution de son volontariat, le(la) volontaire exercera ses fonctions au siège de Pax Christi Wallonie-Bruelles ou dans les endroits explicitement convenus avec l’organisation en vue d’accomplir au mieux les tâches et missions qui lui sont confiées.

ARTICLE 4 - Indemnité

Il n'est accordé aucune rémunération au(à la) volontaire pour le travail qu'il(elle) réalise au profit de l'ASBL.

ARTICLE 5 - Autre volontariat et indemnité

Le(la) volontaire s'engage à signaler à l'association toute autre activité effectuée dans le cadre du volontariat, pour toute autre association, pour laquelle il(elle) percevrait également des défraiements forfaitaires. Dans le cas où le plafond journalier et annuel serait dépassé, le(la) volontaire prendra à sa charge toute amende et/ou taxation éventuelle.

ARTICLE 6 - Obligations du (de la) volontaire

Le(la) volontaire, en signant cette Convention souscrit et adhère aux buts et à la philosophie de l'ASBL tels qu'ils sont définis dans :

- les statuts,
- les règlements de travail dont les articles pourraient avoir un effet sur des prestations du volontariat,
- Les procédures de travail internes de l'ASBL qui pourraient avoir un lien avec le volontariat.

Il(Elle) s'abstient de toute action ou propos qui pourrait nuire à l'ASBL, aux buts que celle-ci poursuit ainsi qu'à sa renommée.

Il(Elle) s'engage à respecter les convictions philosophiques, politiques et religieuses des membres de l'ASBL, tant dans l'exercice de ses fonctions que dans les autres situations même si celles-ci relèvent de la sphère privée.

ARTICLE 7 - Assurances

L'association assure le(la) volontaire pour la responsabilité civile et les accidents qui se produiraient dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 8 - Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, le(la) volontaire s'engage à en avertir immédiatement le représentant de l'organisation afin qu'il puisse prendre toutes les mesures utiles au bon fonctionnement de l'association.

En cas d'accident de travail, le(la) volontaire se conformera aux conditions de la police d'assurance souscrite par l'employeur auprès de son assureur.

ARTICLE 9 - Droit applicable

Tout différend relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation de la présente convention sera de la compétence exclusive du Tribunal de Première Instance de Bruxelles, lequel appliquera le droit belge.



31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles

Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be

Pax Christi Wallonie - Bruxelles
31/1 Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles
Tél: +32 (0)2 738 08 04 - info@paxchristiwb.be
www.paxchristiwb.be